

MARIO ALEMAN : Aujourd'hui. Bonjour. Bonsoir à tous. Bienvenue aux programmes de renforcement des capacités d'At-Large sur la façon dont les membres d'ALS et les membres individuels peuvent contribuer au PDP. Nous sommes le 26 avril 2017 et il est 21 heures UTC.

Nous n'allons pas faire l'appel il s'agit d'un séminaire Web. Mais je vais demander à tous les participants qui sont sur le pont audio, sur le pont du téléphone et sur Adobe Connect de mettre vos micros en muet. N'oubliez pas de donner votre nom lorsque vous prenez la parole pour la transcription, pour aider les interprètes et pour qu'ils vous identifient sur les différents canaux. Nous avons des interprétations en espagnol et en français, et en anglais bien sûr.

Tijani, vous avez la parole, président du groupe de travail de renforcement des capacités d'At-Large.

TIJANI BEN JEMAA : Merci beaucoup, Mario. Bonjour et bonsoir à tous. Nous allons commencer ce séminaire Web pour mieux faire participer nos ALS et les membres individuels. D'abord, je vais donner la parole à Mario qui va nous parler de l'organisation.

MARIO ALEMAN : Merci, Tijani. Nous n'avons rien à dire, donc Tijani vous pouvez continuer.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier, mais pas comme registre faisant autorité.

TIJANI BEN JEMAA : Parfait. Nos orateurs ce soir, aujourd'hui.

MARIO ALEMAN : Excusez-moi, Tijani. Nous allons regarder la petite présentation que vous voyez sur l'écran. Nous aurons d'abord des présentations, ensuite des questions et des réponses. Vous pouvez poser réponse sur la partie gauche de votre écran. Si vous avez des questions, vous pouvez les écrire dans cette partie et elles seront envoyées aux orateurs. Nous avons une partie de quiz aussi, qui va se trouver au centre de notre écran. Et une fois que le l'orateur aura terminé, on reposera des questions. Finalement, nous aurons des questions concernant votre sensation en tant qu'utilisateur. Ce sera une petite enquête de cinq questions qui auront lieu à la fin du séminaire Web, donc s'il vous plaît, restez avec nous à la fin de ce séminaire Web pour répondre à ces questions.

Tijani, vous avez la parole.

TIJANI BEN JEMAA : Merci beaucoup Mario. Bien, comme je l'ai dit, ce séminaire Web est très important pour nous et nous avons de personnes très importantes qui vont prendre la parole. Et nous en sommes très heureux. Il s'agit d'Alan Greenberg, président d'ALAC, et Olivier Crépin-Leblond, président d'EURALO.

Je sais qu'Alan va commencer. Donc, Alan, allez-y. Je vous donne la parole.

ALAN GREENBERG : Non. En réalité, c'est Olivier qui commence. Olivier, allez-y, vous avez la parole.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup Alan. Merci beaucoup Tijani. C'est une présentation avec 29 diapos. Je voulais suggérer de nous mettre en écran complet d'abord, est-ce que c'est possible. Voilà. Pour qu'on puisse avoir une meilleure vision des diapos. Ce séminaire est un petit peu une répétition d'autres séminaires que nous avons présentés. Nous avons réutilisé certaines diapos d'autres présentations. Différents thèmes vont être discutés ici. Et que nous allons faire aujourd'hui, c'est nous centrer sur la façon dont les ALS et les membres individuels peuvent contribuer au processus de développement de politiques en tant que tel, mais aussi au PDP dans son ensemble. Donc la première chose que nous allons voir, c'est ce qui arrive au niveau d'At-Large puisque la communauté d'At-Large représente l'intérêt des utilisateurs d'Internet, ce que certains appellent des utilisateurs finaux. Nous ne représentons pas vraiment ces utilisateurs finaux, c'est difficile. Il y a des milliards d'utilisateurs. Mais nous représentons l'intérêt. Dans ce sens, il y a un mandat au niveau de l'ICANN, et nous faisons de notre mieux pour représenter ces intérêts des utilisateurs. Donc il y a les structures At-Large, différents utilisateurs d'Internet qui participent, qui apportent une contribution dans le processus de développement de politiques. Et

le problème c'est comment faire cela. Comment est-ce qu'on peut faire cela avec efficacité. Comment est-ce qu'on peut obtenir cette contribution de tous les participants, de tout le monde.

Donc, nous avons organisé ce séminaire pour vous expliquer comment utiliser efficacement des politiques dans le domaine d'Internet.

Les statuts constitutifs de l'ICANN disent que le rôle d'ALAC et de fournir des conseils sur l'activité de l'ICANN dans la mesure où ils sont liés à l'intérêt des utilisateurs d'Internet individuels. Il est important de garder cela en tête lorsque l'on va regarder les différentes politiques et les différents documents qui existent, et de suivre lorsqu'il va s'agir de suivre tout le travail réalisé au sein d'ICANN. Il y a plusieurs groupes de travail pour ce faire, et aussi différente personne et liaisons vers les différentes parties de ICANN. Et dans les statuts d'ICANN, figure le rôle d'ALAC qui doit considérer la contribution et faire circuler les connaissances de ces politiques à la communauté, mais aussi fournir des conseils et ces conseils peuvent être fournis à tout moment, et à tout moment par la politique, de l'élaboration de politiques.

D'abord quel est le processus de développement de politiques dans son ensemble. Qu'est-ce que cela signifie ? Ensuite, comment est-ce que ALAC rédige des déclarations de politiques ? Quels sont les thèmes qui sont les plus intéressants pour les utilisateurs finaux ?

On entend parler de noms de domaine, etc. On aimerait que la communauté, vous donc, puisse prendre des décisions, mieux comprendre, avoir une autre vision des choses, savoir comment les politiques peuvent affecter utilisateurs finaux. Donc nous allons vous

appeler, vous demander, vous dire comment participer davantage à tout cela.

Finalement, point 5. Nous allons regarder les processus de politiques actuels qui sont importants pour les utilisateurs finaux et il y en a beaucoup. Beaucoup. Et pour une explication, qu'est-ce que c'est que ce processus de développement de politiques. Nous allons maintenant donner la parole à Alan Greenberg qui est, avant d'être le président d'ALAC, était au la liaison de la GNSO et qui connaît beaucoup en politique. Il était vraiment plongé dans le domaine de la politique. Donc nous allons lui donner la parole pour qu'il nous présente donc cet aspect des PDP. Ce qu'est un PDP. Alan, vous avez la parole.

Alan vous est en muet peut-être. Bien. Ça y est, on vous entend Alan.

ALAN GREENBERG :

Très bien. C'était mon téléphone qui avait problème. Parfait. Vous m'entendez donc. Qu'est-ce que ce processus de développement de politiques ? Le travail d'ICANN est d'établir des politiques pour les gTLD, pour les domaines de niveau générique, .com, .net. Et il y a une centaine d'autres aussi. Nous établissons des politiques de manière limitée pour les ccTLD, pour les domaines de premier niveau de codes géographiques. Et nous faisons la supervision des politiques et des problèmes politiques pour les RIR qui existent au niveau mondial. Si les RIR se mettent d'accord sur des politiques, sur la façon d'aborder ces politiques, si cela se fait au niveau régional, ce n'est pas notre travail. Mais ce que nous faisons en tant que partie d'ICANN, nous nous intéressons à cela.

Donc toutes les parties de l'ICANN participent au processus de développement de politiques. Les RIR, registres Internet régionaux, ont des processus de parties prenantes au sein de leur propre communauté. Les codes de pays sont plus indépendants. ICANN établit une série de politiques pour les codes de pays. Et cela de plus en plus et avec les IDN aussi. Mais chaque code pays et chaque TLD de code pays a un processus de développement de politiques au sein de sa propre juridiction.

Et l'organisation de soutien de noms génériques, la GNSO, va s'occuper des politiques pour les gTLD. C'est un secteur très important dans lequel ICANN agit au niveau juridictionnel et c'est là que beaucoup du travail d'ICANN a lieu, se fait.

Alors ici, vous voyez un diagramme du Conseil de la GNSO et de son processus de développement de politiques. Cela vous montre qu'il y a différentes étapes ici dans ce PDP, et à chaque étape il y a des utilisateurs qui sont concernés. Quand je dis des utilisateurs, ce n'est pas seulement les utilisateurs d'Internet. Il y a des utilisateurs à tous les niveaux corporatifs ou d'autres qui ont un intérêt qui est en jeu ici.

Donc d'abord, il y a un rapport de problèmes. Il s'agit d'une description rédigée par le personnel de l'ICANN pour savoir quel est le problème, qu'est-ce qu'il faut régler. Ce rapport peut être demandé à différents niveaux. Et ALAC a le droit de demander qu'un problème soit analysé par la GNSO. Et c'est un processus qui va décider— il y a un processus qui va décider si cela est approuvé ou pas.

Jusqu'à maintenant, nous avons lancé deux PDP et les deux ont été approuvés par la GNSO. Mais la GNSO peut refuser ce rapport de problèmes.

Il y a consultation publique à différents niveaux. Lorsque le personnel écrit le premier rapport, il va être présenté. On va demander est-ce que nous avons oublié quelque chose. Est-ce qu'il y a des problèmes. Parce que ce rapport de problèmes doit se baser sur ce que le PDP va contenir, donc le processus de développement de politiques dans la plupart des domaines d'ICANN est ouvert en général. Et au sein de la GNSO, tous ceux qui veulent peuvent participer au PDP.

À la GNSO, je pense que cela varie en fonction des rôles. Parfois, on va demander à certains membres spéciaux de participer, mais tout le monde peut ouvrir une consultation, même ceux qui ne participent pas à cette discussion. Et il y a beaucoup de possibilités pour ceux qui ont un intérêt et une connaissance pour participer à ce PDP.

Et souvent, ce sont des processus longs, et ils peuvent prendre entre un an et plus d'un an. Et il y a d'autres processus, au sein de la GNSO, qui sont plus courts et que nous ne voyons pas ici.

Mais il y a beaucoup de variations en fonction de la tâche. Il faut voir quel est le processus qui est associé à cette tâche. Ici, vous voyez, c'est un document, mais ce n'est pas quelque chose d'Adobe. Beaucoup de choses ont été faites pour essayer de s'assurer que les gens peuvent participer au bon moment. C'est l'objectif.

Prochaine diapo.

Ici, je vais— vous voyez ce que ce que je suis en train de vous dire. Il y a différentes étapes avec des documents qui sont publiés. Les gens peuvent faire des commentaires sur ces documents. Mais il y a d'autres choses à mesure que l'on va rentrer dans le détail, dans ce séminaire, vous allez voir qu'il y a beaucoup d'étapes au cours desquelles des gens peuvent participer, entrer dans ces étapes-là, et qui vont permettre aux gens de mieux comprendre quel est le problème est d'en apprendre davantage sur le problème.

Ici vous voyez un exemple concernant la complexité et la difficulté, ici. En général, l'ICANN fonctionne, se base, sur un processus de consensus. Le consensus n'est pas une décision prise à l'unanimité. Dans certains cas, l'unanimité est nécessaire pour dire que nous sommes arrivés à un consensus complet ou un consensus total, ou il est nécessaire que personne ne présente d'objections.

Mais au sein de la GNSO, la définition de consensus est différente ; on peut présenter des objections, mais il faut voir si le soutien est important. Ce soutien dépend de la quantité de personnes qui sont contre. Mais on doit être sûr que des nombres sont en faveur d'une décision. Qu'il y ait suffisamment de gens qui sont pour une décision. Et ce processus multipartite vise à créer un équilibre de façon à avoir, à parvenir à un compromis juste et raisonnable entre les gens qui sont pour et les gens qui sont contre dans le cas du consensus.

Olivier, je vous rends la parole.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup Alan. Une chose que vous n'avez pas dite, c'est que le consensus est défini par la GNSO. Mais ce n'est pas la même chose que le consensus défini par la ccNSO ou par ALAC ou le consensus défini par le GAC. Vous avez parlé de certains cas où il en a besoin de l'unanimité. Ici nous avons différents niveaux de consensus. C'est important de le savoir. S'il y a une majorité de non, il n'y a pas de consensus. Mais s'il y a une majorité plus un de oui, à ce moment-là, on obtient un consensus. Cela fonctionne comme ça.

ALAN GREENBERG : Je peux parler beaucoup du consensus, si vous voulez. Je peux vous en parler, du consensus au sein de l'ICANN, mais je pensais que ce n'est pas l'objectif.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Oui. Nous pourrions organiser un séminaire là-dessus, si ça vous intéresse. Vous pouvez demander un séminaire là-dessus si ça vous intéresse. On peut en parler. S'il y a un consensus sur ce point, nous organiserons un séminaire sur le consensus.

Bien. Alors le processus de développement de la GNSO. Il y a beaucoup de temps pour faire des commentaires et ALAC est une communauté qui n'a pas une seule personne qui va rédiger une déclaration de façon à ce que tout le monde donne son avis par la suite. Nous avons un processus beaucoup plus complexe et beaucoup plus compliqué. Nous devons recevoir la contribution des utilisateurs Internet.

Et donc ici vous voyez sur cette diapo une série de liens. D'abord le lien de la page des commentaires publics ICANN où vous trouverez tous les commentaires, les consultations qui existent au sein de l'ICANN. Lorsqu'une nouvelle consultation apparaît sur cette page, elle est copiée à la page de développement de politiques de l'ALAC et d'At-Large que vous voyez ici en dessous sur l'écran, dont vous voyez le lien. Il y a un lien Web donné par Ariel Yang, qui explique comment fonctionne cette plate-forme ; peut-être qui vous intéresse. On peut vous envoyer le lien dans le chat. Peut-être qu'on peut mettre le lien dans le chat pour que si ça vous intéresse, si vous voulez savoir comment ça fonctionne, dans ce séminaire Web vous pouvez comprendre. Nous allons ensuite vous le fournir.

Ce qui est important ici, c'est que la première chose a lieu, ici vous voyez sur le tableau, c'est qu'une page wiki est établie pour le commentaire public. ALAC et ses 50 membres et toutes personnes intéressées vont faire une révision du commentaire public, et vont, si nécessaire, rédiger une déclaration. Quelqu'un va dire oui il est nécessaire de rédiger une déclaration. Ensuite on va identifier un ou plusieurs rédacteurs, rapporteurs, et ils vont rédiger donc une première version de la déclaration.

Si cela n'est pas nécessaire, le processus va s'arrêter au numéro trois. Si c'est nécessaire, on va identifier des rapporteurs qui vont donc faire une première version de cette déclaration qui va être présentée sur la page wiki. La page wiki. Il y a des appels à commentaires dans la communauté d'At-Large, on aura un appel à commentaires. Les commentaires sont reçus. Les réponses aux commentaires doivent être faites sur la page

wiki aussi. Vous devez vous connecter, mettre vos commentaires. Ces commentaires sont reçus, ils sont intégrés et incorporés par les rapporteurs. Une fois que cela est fait, cela peut se répéter à plusieurs reprises. Si l'on a suffisamment de temps pour donc que ces déclarations, il peut y avoir une première, une deuxième, une troisième déclaration en fonction des commentaires. Et l'objectif est de parvenir bien sûr à un consensus. Puis la déclaration sera ratifiée par le vote d'ALAC ou en utilisant les autres moyens de ratifier ce type de documents.

Lorsqu'il est ratifié, il est envoyé aux commentaires publics et envoyé au personnel concerné, aux membres du personnel concernés. Il y a eu quelques cas où des déclarations n'avaient pas été envoyées au Conseil de l'ICANN, mais ce n'est pas le cas dans la plupart de nos déclarations qui ont été faites récemment.

Donc quels sont les thèmes qui sont particulièrement intéressants pour les utilisateurs finaux. Bon. Ce n'est pas une évidence au début. Il y a des thèmes qui sont extrêmement intéressants pour les utilisateurs finaux, qui sont très pertinents, parce qu'ils ont un impact fort immédiat et qui est perçu tout de suite par les utilisateurs finaux de l'Internet, des personnes qui enregistrent des noms de domaine par exemple.

Donc on a pris note sur un document et vous avez des liens que vous verrez sur cette page, un petit peu avant. Vous avez un lien qui est sorti de ce document. Vous avez l'adresse à l'écran. Et c'est l'ALAC qui a rédigé cela, qui l'a envoyé au conseil d'administration. Ce sont les

thèmes et les sujets qui intéressent plus particulièrement les utilisateurs finaux de l'Internet.

Donc nous avons un sous-groupe de cela sur les gTLD. À moins que vous ne viviez dans une cage, vous devez savoir qu'il y a de nouveaux gTLD, noms de domaines génériques de premier niveau, qui existent. Il y a ceux qui sont historiques comme les .com et ainsi de suite. Mais il y a des plus récents également qui sont maintenant plus utilisés, qui ont été relativement récemment lancés. Il y a plus de 1000 nouveaux gTLD qui ont été délégués à la zone racine, et ça a un impact fort sur les utilisateurs finaux. Il y a plus de flexibilité pour avoir des noms innovants pour les sites Web, avec des extensions un petit peu différentes. Ils ont plus de choix. Beaucoup plus qu'auparavant. Donc vous pouvez obtenir votre premier choix beaucoup plus facilement grâce aux nouveaux gTLD.

Donc avec cet afflux de nouveaux gTLD, il y a moins de surpopulation dirais-je dans les gTLD historiques. Donc pour les nouveaux registres, bureaux d'enregistrement, il y a plus de possibilités pour ce secteur industriel, pour ces entreprises qui vendent des noms de domaine à des coûts en général très modestes. Beaucoup moins cher, en fait, que les noms de domaine qui existaient auparavant. Certains sont réservés pour des marques et d'autres sont utilisées pour des clubs ou quoi que ce soit.

Donc il y a beaucoup d'utilisation nouvelle est possible grâce à ces nouveaux gTLD. Mais cela prête également à confusion, donc les utilisateurs sont exposés à des problèmes de contrefaçon, de vol

d'identité, de fraude. Il y a des criminels qui essaient de tirer profit de cette confusion et de créer les sites hostiles aux nouveaux gTLD.

Donc c'est un processus qui se poursuit. Il y a plusieurs groupes qui continuent à travailler en ce sens. Il y a un débat actuellement d'une nouvelle série de gTLD d'ici quelque temps. Il faut que tout d'abord on règle tous ces problèmes et il faut que beaucoup de personnes participent au débat et participent donc— c'est le processus dont je parle qui va prendre plusieurs années. Dans ce processus, on va arriver au point où on va avoir assez de réponses à tous les problèmes qui se sont parfois posés. Et on pourra faire une nouvelle série de gTLD.

Je vais redonner la parole à Alan Greenberg pour les problèmes du WHOIS et du RDS, du service d'annuaire d'enregistrement.

ALAN GREENBERG :

Donc si vous avez déjà inscrit un nom de domaine, eh bien, je pense, je ne sais pas si vous pouvez vous exprimer, mais quelques personnes— oui. Quelques personnes l'indiquent sur Adobe Connect. Donc vous savez qu'est-ce qui se passe lorsque l'on travaille avec un bureau d'enregistrement. Il y a parfois d'autres thèmes qui sont utilisés. Eh bien, je demande des questions. Qui êtes-vous ? Je demande comment je peux vous contacter pour vous parler des problèmes éventuels de ce domaine. Donc des informations, des coordonnées, des contacts sont requis. Et ça dépend du type de TLD.

Et le bureau d'enregistrement ou le registre pour les ccTLD va garder ces informations de manière privée, mais parfois c'est publié.

Les règles de publication pour les gTLD sont, si vous inscrivez un nom de domaine, les informations doivent être publiques. Donc les coordonnées. On peut demander à quelqu'un de l'inscrire pour vous si vous voulez rester anonymes. Il faut des services qui font cela pour vous. Mais la personne qui enregistre officiellement le gTLD va avoir ses coordonnées publiées. Parce que si l'on revient en arrière sur l'histoire de l'Internet, et bien, lorsqu'on avait un nom de domaine, on était identifié. Donc on travaillait à l'université, un centre de recherche. Et si quelqu'un avait des problèmes pour joindre votre domaine, il pouvait tout simplement vous appeler au téléphone. Ça, c'était avant les courriels mêmes. Avant les adresses e-mail.

Maintenant, le monde évidemment sur l'Internet est beaucoup plus large et important. Donc les informations WHOIS [inaudible], eh bien ces données sont disponibles. Et si le nom de domaine est utilisé pour des fraudes, pour du spam, pour de l'hameçonnage, pour des maliciels ou quoi que ce soit, ça peut être très intéressant d'avoir [inaudible] qui vont nous permettre de suivre à la trace un petit peu les utilisations frauduleuses qui existent parfois sur l'Internet. Parce qu'il y a des criminels qui sont parfois un petit peu paresseux et qui ne se cachent pas assez. Donc il faut les retrouver. On peut les retrouver avec le WHOIS. À chaque fois qu'on enregistre un domaine, toutes les informations, coordonnées, doivent être publiques. D'un autre côté, si c'est pour votre utilisation professionnelle, et que vous ne vouliez pas que votre numéro de téléphone et que votre adresse soit publiés, et vous ne voulez pas recevoir des spams et donner votre adresse courriel,

il y a des règles de respect de la vie privée qui existe pour protéger vos informations.

Donc maintenant, nous nous retrouvons dans un monde où il y a dans certains pays des textes législatifs, des lois, indiquant à quel point vous pouvez ou pas avoir un respect de la vie privée, si vous devez ou vous ne devez pas faire respecter votre vie privée. Mais il y a des services maintenant qui vous permettent de vous inscrire de manière tout à fait confidentielle. Donc c'est beaucoup plus complexe, ces problèmes de WHOIS et nous devons les gérer dans le cadre des gTLD, parce que ces WHOIS ont maintenant plusieurs dizaines d'années d'existence. Les informations sont publiées très largement. Peut-être qu'on veut limiter cela uniquement aux forces de l'ordre. Peut-être à d'autres personnes.

Comment définissons-nous les forces de l'ordre. Est-ce que ce sont les forces de l'ordre de tous les pays ? Est-ce qu'on peut leur faire confiance ? Donc ces complexes. Cela pose beaucoup de questions. Il faut débattre de cela. On en débat en ce moment. On débat cela depuis longtemps. Ça a un impact sur tout le monde, sur les utilisateurs finaux, sur les bureaux d'enregistrement parce que c'est eux qui décident de publier ou de ne pas publier ces informations. Il y a ces problèmes d'hameçonnage qui existent, qui sont assez graves. Allons-nous décider de qui aura accès à ces informations ? Ça, ça peut avoir une influence sur notamment les forces de l'ordre, le contrôle de l'Internet. Donc ça pose des questions importantes, de plus en plus complexes. Mais d'un autre côté, les principes de base du pourquoi vous devez révéler certaines informations et pourquoi vous ne voulez pas révéler certaines informations sont complexes. Je ne sais pas si elles sont bien comprises

par tout le monde. L'impact des décisions qui seront prises aura un impact sur pratiquement tous les utilisateurs de l'Internet. Donc ça, c'est un bon exemple de pourquoi ça, ça peut beaucoup vous intéresser.

Nous allons passer au transparent suivant.

On travaille beaucoup également aux questions contractuelles. Donc vous savez que l'ICANN a des contrats avec tous les gérants de gTLD, .com, .net, .com et ainsi de suite. Eh bien, il y a un contrat qui est passé par ces bureaux de gestion et d'enregistrement avec l'ICANN et ce sont des contrats extrêmement complexes. Ces contrats sont révisés périodiquement. Et en général, il y a des périodes de commentaire public auxquelles travaille notamment l'ALAC. Il y a des changements au contrat. Ce qui est proposé pour ces nouveaux contrats, pour les clauses du contrat, les clauses contractuelles, les rapports avec les registres les bureaux d'enregistrement, ces grands bureaux d'enregistrement où vous obtenez des noms de domaine. Donc tout cela c'est en rapport. C'est lié.

Donc les PDP ont un impact là-dessus. Et on peut altérer et modifier les contrats avec des PDP, avec nos observations. Parce qu'une fois que ces contrats sont signés, les choses ne peuvent plus être modifiées. Il y a une toute petite flexibilité qui existe au niveau de l'ICANN. Il y a un département de la conformité contractuelle qui fait régner le respect de ses contrats. Il y a parfois des politiques que l'on obtient par consensus qui vont permettre éventuellement d'avoir un impact sur le contrat. On peut négocier. Ce sont des contrats commerciaux qu'on peut négocier avec plusieurs parties [inaudible]. Ils peuvent négocier des

modifications. Mais ces contrats doivent être pris en compte et lus de très près ; et nous, nous devons nous poser la question, est-ce que c'est bon pour les utilisateurs finaux, est-ce que c'est quelque chose de favorable de positif, les contrats et les modifications de contrat, pour les utilisateurs finaux. Parce que nous, nous faisons un équilibre à l'ICANN entre les entités commerciales, les bureaux d'enregistrement, et ainsi de suite, et l'intérêt non seulement de cette entreprise, mais pour nous à l'ALAC, l'intérêt des utilisateurs finaux.

Nous sommes une organisation d'intérêt public qui doit prendre en compte comment au mieux servir les intérêts des utilisateurs finaux. Pour que l'Internet ne soit pas seulement une vache à lait des entreprises. Je redonne la parole à Olivier.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Oui. Merci beaucoup. Nous allons maintenant parler des noms de domaine internationalisés ou IDN. Il y a de cela quelques années, tous les noms de domaine n'étaient disponibles que dans l'alphabet latin, qui est celui des langues comme l'anglais, qui sont devant vous sur ces diapositives. Mais il y avait absolument un besoin pour que d'autres scripts soient disponibles. Des scripts qui ne soient pas latins ou anglo-saxons. Donc on a eu un lancement d'un grand nombre d'IDN, de noms de domaine internationalisé avec différents scripts, différents alphabets, écritures. Vous pouvez le voir sur l'écran. Vous ne vous en avez qui parfois mélangent un petit peu les deux.

Maintenant, ce dont on parle, c'est les règles de génération d'étiquettes, parce qu'il y a plusieurs manières d'écrire le même mot. Et

si vous n'êtes pas consistants dans votre écriture, alors si vous voulez dire la même chose, vous allez avoir plusieurs noms de domaine. [Inaudible] complexe. Il y a une génération d'étiquettes. Il faut qu'il y ait des règles bien précises.

Il y a également beaucoup de travail qui se fait sur l'acceptation universelle. Beaucoup de ces noms de domaine en langue arabe par exemple ne vont pas être bien lus sur un ordinateur en Chine. Et vice versa. Des noms de domaine écrits en chinois vont mal être lus sur des ordinateurs dans le monde arabe. Donc c'est compliqué aussi pour les applications. Et l'acceptation universelle pose encore des problèmes. Allez sur un site Web et indiquez votre nom, votre nom de famille, et vous avez un accent pas très courant, et bien, vous allez connaître des problèmes. Donc est-ce que ça va être accepté par le site Web ? Est-ce que ça va poser un problème informatique ? Est-ce que vous allez pouvoir accéder à ce site Web ? Ce n'est pas toujours le cas. Donc il y a encore pas mal de problèmes au niveau de l'acceptation universelle.

Il y a des régions qui sont très actives pour travailler à cela, mais il y a encore beaucoup de travail à faire sur l'acceptation universelle.

Donc un autre exemple, l'intérêt public.

Une nouvelle fois, dans les textes statutaires de l'ICANN, ce qui était enregistré auprès du gouvernement américain mentionne que nous sommes une organisation à but non lucratif qui travaille à l'intérêt public. Mais l'intérêt public n'est pas bien défini. Et on en a parlé. Il y a un groupe de travail sur l'intérêt public depuis de nombreuses années. Et nous avons besoin de plus de volontaires et de voix qui se font

entendre pour définir les problèmes d'intérêt public. Ce n'est pas exactement des politiques. Mais c'est quand même quelque chose d'important qui touche aux PIC, aux engagements d'intérêt public. Les contrats entre les différentes parties contractuelles et l'ICANN. Donc lorsque nous avons un nouveau gTLD qui est offert, vous pouvez peut-être enregistrer votre domaine auprès d'un bureau d'enregistrement qui peut être limité par ses engagements d'intérêt public, PIC. Donc là, on travaille beaucoup dans ce domaine. Et on vous demande de vous engager, de participer. Parce que l'ICANN ne serait pas l'ICANN sans cette approche ascendante, ce modèle ascendant. Nous ne sommes pas si nombreux que cela. Il y a 15 personnes à l'ALAC, au Conseil consultatif At-Large. Donc on a besoin de nouvelles personnes. On a besoin que vous participiez. Que vous vous y mettiez. Vous n'avez pas besoin d'être membre de l'ALAC. Vous n'avez pas besoin d'avoir un poste officiel pour participer. C'est beaucoup plus facile que cela.

Je redonne la parole à Alan Greenberg, qui est donc à la tête de l'ALAC.

ALAN GREENBERG :

Olivier, vous jouez un rôle de président également, au niveau d'une région. Et vous étiez président de l'ALAC auparavant. Merci beaucoup Olivier.

Donc comme on l'a dit, l'ALAC fait plusieurs choses. On a parlé des différentes étapes pour créer un conseil, créer des déclarations. Nous faisons cela. Et nous participons au processus, comme je l'ai mentionné auparavant. Le PDP. Le processus de développement des politiques. De prise de décision. Nous y travaillons. Et ce n'est pas un fait accompli.

Nous participons véritablement à tous ses aspects. Nous y travaillons, pour ses décisions de politique. Nous commentons et nous développons des politiques.

Donc c'est une situation intéressante si on commente sur quelque chose que nous avons véritablement bâti. Parfois, on n'est pas d'accord sur certains commentaires qui sont faits sur notre travail. Et nous devons toujours identifier les différences qui existent. Donc, comment participer ?

Donc ça, ce n'est pas sur le même niveau. Je vais expliquer cela un petit peu plus. Comme nous l'avons mentionné, la GNSO, la ccNSO, sont des groupes intercommunautaires qui travaillent dans différents domaines de spécialité. Mais vous pouvez vous joindre à l'un de ces groupes. Vous pouvez vous joindre à un groupe de travail At-Large. Nous devons réactiver un petit peu ces groupes à At-Large parce que tout le monde est très occupé. Mais nous allons avoir plus de groupes de travail à l'ALAC. Un est très actif sur l'évolution de l'ICANN qui nous préoccupe beaucoup, qui parle de la responsabilité de l'ICANN, les changements qui ont été observés à l'ICANN récemment. Et ces groupes de travail au sein d'At-Large, et bien, suivent de très près de grands groupes de travail. Donc si cela vous intéresse de travailler avec la GNSO, un PDP, ALAC, ccNSO, ou un groupe de travail intercommunautaire qui se réunit parfois plusieurs fois par semaine, ça dépend du sujet qui vous intéresse. Pour bien comprendre les problèmes, vous pouvez suivre At-Large qui suit un petit peu à sa manière les grands groupes de travail comme la GNSO, ou la ccNSO.

Comme l'a mentionné Olivier, nous sommes toujours en mesure de dire si on est d'accord ou pas d'accord et d'avoir des avis. Donc nous rédigeons des commentaires. Il faut qu'il y ait plusieurs lectures, plusieurs rédactions de ces déclarations. Donc c'est un processus de rédaction de commentaires, et ainsi de suite.

Nous devons d'abord formuler nos idées, nos positions. Donc tout cela suppose que vous sachiez parfois beaucoup, parfois un tout petit peu. Mais toutes les informations sont parfois un petit peu obscures. Vous pouvez très mal comprendre les politiques de l'ICANN, et ce n'est pas une question de vie ou de mort. Mais il faut creuser un petit peu avec des questions parfois un petit peu technique, comme le WHOIS, comme les IDN. Et ça, ça a un impact. Des décisions qui sont prises ont un impact sur tous les utilisateurs que nous sommes là pour représenter.

Donc nous avons beaucoup de webinaires. Nous, nous sommes en train de vous parler de processus. Actuellement, nous avons des webinaires sur des sujets et des thèmes précis. Nous avons des webinaires et avant chaque réunion de l'ICANN il y a des téléconférences qui peuvent vous donner beaucoup de détails sur ce dont on parle en ce moment même à l'ICANN. Au sein des réunions de l'ICANN, il y a des séances où tous les groupes actifs, PDP, groupes de travail, des séances publiques, où vous pouvez participer. Il y a toujours la participation à distance avec Adobe Connect. Bon, les heures sont parfois un petit peu difficiles parce que ça dépend des fuseaux horaires. Mais Vous pouvez tout à fait vous joindre à un groupe, et tout est en plus enregistré. Vous pouvez réécouter. Écoutez plus tard. Donc beaucoup de flexibilité et de possibilités et de documentation, proposées par l'ICANN. Vous pouvez vous joindre à un

groupe et simplement écouter. Vous branchez sur la téléconférence, mais ne pas participer encore. Apprenez d'abord. Et ensuite, vous lancer. Si vous vous intéressez à un problème précis, joignez-vous à un groupe. Écoutez. Essayez de bien comprendre ce qui se passe. Et ensuite, prenez la parole. Exprimez-vous. Vous ferez mieux d'attendre un petit peu pour vous exprimer, pour bien connaître le fond du problème. Il y a beaucoup de communiqués que fait l'ICANN, beaucoup de communication, de documents. Donc l'ICANN essaye de limiter néanmoins ses acronymes, mais il y a quand même beaucoup d'acronymes qui existent à l'ICANN. [Inaudible] la compréhension. Il faut un petit peu de travail pour bien comprendre le fonctionnement de l'ICANN. Il y a plusieurs langues qui sont interprétées et les PDP sont beaucoup en anglais qui est une langue dominante. Nous sommes conscients de ces problèmes et nous essayons de trouver des solutions.

Nous avons des plans qui, à l'avenir, seront couronnés de succès. [Inaudible] nous essayons de développer en ce moment, je n'appellerai pas ça des briefings, mais des documents envoyés par e-mail, des documentations d'informations sur des sujets précis, intéressant les utilisateurs finaux. Et nous voulons que plus de personnes contribuent à cela. L'idée, c'est que ça soit tout à fait compréhensible. Et donc, compréhensible même en connaissant très peu le fonctionnement de l'ICANN. Ça ne sera pas seulement en anglais, mais ça sera des traductions également. Et nous espérons que de plus en plus de personnes s'intéresseront à ces thèmes et nous rejoindrons, et s'engageront dans les débats.

Notre défi, c'est de ne pas être 300 à travailler sur le même texte. La collaboration est parfois difficile lorsqu'on est trop. Mais on veut avoir beaucoup d'idée de départ, des idées initiales. On veut que nos produits soient plus lus, plus connus, plus diffusés, et que cela soit cohérent par rapport à ce qui se passe dans vos pays. On veut vraiment qu'on entende des perspectives qui ne soient pas toujours les mêmes, qui viennent de différents pays, de différentes régions du monde, sociétés et cultures. Voilà le défi que nous essayons de relever.

Voilà. Ça, c'est un résumé. C'est avec des contributions très larges que nous pouvons être sûres de représenter les besoins des utilisateurs finaux de l'Internet.

Je vais vous donner quelques exemples pour illustrer mes propos. Il y a eu des webinaires, hier même, qui se sont déroulés. Il y a une période de commentaire public est ouverte. Il va y avoir plusieurs heures de présentation qui seront disponibles sur le sujet des gTLD. Il y aura la réunion de Johannesburg que vous pourrez suivre à distance. Il y aura un PDP qui sera débattu. Et tout cela indique comment nous pouvons utiliser les noms de pays et les gTLD. Donc quelles sont les règles que l'on peut utiliser par exemple pour .canada, .us, .china, en tant que gTLD au niveau des gTLD si on peut utiliser certaines de ces extensions géographiques. Regardez. Réfléchissez à .amazon ; il y a la grande entreprise informatique Amazon que vous connaissez, mais l'amazone, c'est aussi une région d'un pays en Amérique du Sud et même de plusieurs pays. Donc c'est un nom géographique, un nom culturel. L'Amazone signifie autre chose que du commerce et donc c'est une

question importante qui se pose. Donc vous pouvez l'imaginer. C'est un débat très intéressant.

Il y en a eu d'autres qui se sont tenus et qui ont été gérés de manière intéressante. Il y a une ville en Suisse qui s'appelle Spa. Et Spa, ça veut dire plusieurs choses. Et ils sont tombés d'accord pour l'utilisation de Spa. Donc Amazon, ils ne sont pas encore d'accord sur l'utilisation du terme Amazon entre l'aspect géographique et l'aspect commercial. Donc les gouvernements se posent beaucoup de questions, mais les gens qui vivent dans ces régions réfléchissent également à cela. Et cela les interpelle. Ils veulent s'exprimer. Et il y a différentes opinions à ce sujet.

Voilà tout ce que je voulais dire.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Vous avez parlé de .amazon, .spa ; il y a aussi une discussion et un séminaire là-dessus pour la Suisse et le fromage suisse et le fait que ce qu'on nous a dit en tout cas c'est que lorsqu'on peut dire qu'un fromage est suisse, le problème c'est que c'est un type de fromage générique aussi. Et que dans certaines parties du monde, un fromage suisse peut ne pas être Suisse. Donc on commence à regarder les choses à ce niveau-là. On se rend compte qu'il peut y avoir beaucoup de discussions qui peuvent affecter non seulement les gens concernés, mais aussi tout le monde, parce que je pense que tout le monde a un intérêt au niveau des noms géographiques d'une façon ou d'une autre ; on vient tous d'un pays ou d'une partie du monde. Donc merci beaucoup d'avoir mentionné cela, Alan.

ALAN GREENBERG :

Ariel vient de poster le lien vers cette réunion et vers cette diapo pour que vous puissiez consulter cela. Voilà donc il y a un lien qui vient d'être envoyé sur le chat sur les TLD de noms géographiques. Il y a aussi deux liens ici, sur l'écran, sur les PDP. Vous voyez les conseils qui ont été rédigés sur la page wiki dont j'ai parlé. Et puis il y a aussi un recueil de tous les conseils que ALAC et de toutes les déclarations aussi que ALAC a soumis dans le passé, a présenté dans le passé. Vous pouvez les consulter si ça vous intéresse. C'est un travail, un outil très intéressant, qui va vous permettre de faire cette recherche et d'en apprendre davantage sur les gens qui ont participé à ces conseils politiques ces dernières années.

Donc aujourd'hui, nous avons vu le premier point, processus de développement de politiques à ICANN. Le processus de la GNSO des PDP qui est ouvert à tous les utilisateurs finaux donc vous êtes encouragés à participer à ces PDP. Deuxième point, ALAC rédige des déclarations de politiques et vous pouvez participer à ces rédactions ; vous pouvez commenter, contribuer. Vous êtes encouragés à le faire. Troisième point, beaucoup de thèmes ont un impact direct sur les utilisateurs finaux et vous pouvez avoir une influence sur la politique mondiale. C'est quelque chose qu'il nous faut dire en permanence. Vous êtes capables, à travers l'ALS, en tant qu'utilisateur individuel, vous êtes capables d'avoir un impact dans ce domaine parce que les participants peuvent participer aux processus de développement de la GNSO, aux processus de développement et aux commentaires d'At-Large et d'ALAC

de façon à être au courant de ce qui se passe dans le monde entier aussi.

Bien. Je crois que nous avons déjà passé une heure, un petit peu plus d'une heure, à vous présenter tout cela, ces diapositives. Et maintenant nous sommes prêts à répondre à vos questions, si vous en avez.

Nous vous ajoutons ici quelques liens qui peuvent vous intéresser. Je ne sais pas qui va s'occuper de gérer la queue. Est-ce que c'est Tijani qui s'en occupe ? Est-ce que nous rendons la parole à Tijani pour gérer la queue des questions et des réponses ?

ALAN GREENBERG : Tijani essaie de parler, mais on n'entend pas. Cheryl Langdon-Orr lève la main.

TIJANI BEN JEMAA : Est-ce que vous m'entendez maintenant ?

ALAN GREENBERG : Oui on vous entend.

TIJANI BEN JEMAA : Merci beaucoup. Merci, Alan, et merci, Olivier, pour cette présentation. Avant de donner la parole à Cheryl et à tous ceux qui voudraient poser des questions aux présentateurs, aux orateurs, je vais donner la parole au personnel de l'ICANN qui va s'occuper maintenant – et à Mario – qui va s'occuper du questionnaire destiné aux participants.

Mario, vous avez la parole. Gisela ? Gisela, est-ce que quelqu'un m'entend ? Bon, Cheryl vous avez la parole. Allez-y.

CHERYL LANGDON-ORR : Merci Tijani. Je voulais juste reprendre un petit peu la partie des exemples qui a été donnée concernant la Suisse, le fromage suisse et les gTLD de la Suisse. C'est un bon exemple et si l'on écoute, si l'on regarde la transcription donnée par Ariel, vous allez voir donc les deux appels. Vous allez entendre les deux appels qui ont eu lieu. Et vous allez entendre parler de ces exemples. C'est un bon exemple parce que dans le cas de la Suisse, le gouvernement a offert son soutien dans la mesure où tout ce qui concerne l'adresse, le nom de domaine, soit lié à l'activité qui a lieu en Suisse. Donc je pense que c'est intéressant de voir ici que les indicateurs géographiques peuvent être liés à des produits locaux, et si l'on peut obtenir des changements dans ce domaine, je pense qu'il suffit de travailler au niveau du gTLD. En tout cas, ce que je dis ici c'est que grâce à la communauté, grâce à votre contribution, on a pu obtenir ce résultat dans le cas de la Suisse. Donc je recommande à tout le monde de participer à la prise de décision, de participer au développement de politiques.

TIJANI BEN JEMAA : Merci beaucoup, Cheryl, pour cette remarque. Je peux aussi vous parler de noms géographiques dans le cas de l'Afrique. L'Afrique a été un des sujets des discussions au sein du GAC parce que certains voulaient utiliser l'Afrique comme un nom géographique en disant que ce n'était pas un nom géographique. Finalement, l'Afrique a été considérée

comme nom géographique et a été déléguée. Donc beaucoup en ce sens aussi.

Alors maintenant, est que le personnel est prêt pour les questions ?

MARIO ALEMAN : Oui Tijani. Merci beaucoup. Je m'excuse. Nous allons passer au prochain point de l'ordre du jour. Il s'agit des questions. Et je vais lire les questions et ensuite nous aurons les réponses.

Première question. Qui peut participer au processus de développement de politiques de la GNSO. Donc A, seulement les membres de la GNSO. B, les membres du groupe de travail de la GNSO seulement. C, les membres des organisations de soutien seulement.

TIJANI BEN JEMAA : Mario, on ne sait pas où est-ce qu'il faut mettre la réponse. Ah. OK. C'est bon.

MARIO ALEMAN : D, tout le monde peut devenir un participant et s'inscrire comme participant. C'est la réponse D que je n'avais pas traduite. Vous pouvez voter. Allez-y. Donnez la bonne réponse. Alors la bonne réponse, qui veut donner la bonne réponse ? Olivier ?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Le processus de développement de politiques de la GNSO est pour tout le monde. La seule chose qu'il faut, c'est s'enregistrer et présenter une

déclaration d'intérêt en disant un petit peu ce que vous faites et qui vous êtes. Mais sinon, tout le monde peut participer ; la chose qui peut vous empêcher de le faire, c'est si vous représentez un gouvernement. Je ne sais pas si les gouvernements en tant que tels peuvent participer à ces PDP de la GNSO. Peut-être qu'Alan que c'est.

ALAN GREENBERG : Ça dépend du gouvernement. Les gens peuvent participer à un groupe de travail en représentation de leurs gouvernements ou seulement en précisant qu'ils parlent en leur propre nom. Il n'y a pas de règles au sein de l'ICANN à ce propos.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Parfait. Mario, vous avez la parole à nouveau.

MARIO ALEMAN : Merci pour la réponse qui vient d'être donnée. Question 2. Avez-vous besoin d'être un expert dans un sujet pour participer ? La réponse est oui ou non. Olivier ou Alan, vous avez la parole.

ALAN GREENBERG : Nous préférons que les gens ne parlent pas quand ils ne savent pas quelque chose, mais ils ont la possibilité de poser des questions. Ça suffit. Ça, c'est tout à fait positif.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Si vous participez, si vous suivez certains appellent, vous verrez que vous allez devenir un expert rapidement. Il y a des gens qui participent à ces groupes de travail depuis très longtemps, mais d'autres qui viennent de commencer. Et donc, en quelques semaines, ils s'intéressent à quelque chose, ils arrivent à prendre énormément de choses très rapidement.

ALAN GREENBERG : Parce que nous avons de nombreuses personnes qui sont dans cette situation sur cet appel.

TIJANI BEN JEMAA : Merci beaucoup. Mario, troisième question.

MARIO ALEMAN : Troisième question et dernière question. Qui peut participer à la création des déclarations d'ALAC ? Donc A, les membres d'ALAC. B, les membres des RALO et les leaders des RALO. C, les représentants des ALS. D, tous ceux qui sont intéressés. E, tout ce qui vient d'être mentionné. Certains mentionnés au-dessus, donc E et F, tous ceux qui sont mentionnés. Bien. Alan, vous avez la parole.

ALAN GREENBERG : La bonne réponse est la réponse F, mais la réponse D est aussi correcte. Tous ceux qui sont intéressés, c'est bien. Voilà. Donc tout le monde. Dans les deux cas, si vous avez répondu par D ou par F, vous avez répondu juste.

MARIO ALEMAN : Bien. Nous avons fini notre quiz et si vous voulez nous allons maintenant passer au prochain point de notre ordre du jour, c'est-à-dire les questions et les réponses.

TIJANI BEN JEMAA : Merci beaucoup Mario. Merci Olivier. Merci Alan. Cheryl, vous avez la parole.

CHERYL LANGDON-ORR : Merci Tijani. Je m'excuse, je voulais un petit peu de précision. Je dirais que la réponse E n'était pas non plus incorrecte.

ALAN GREENBERG : OK. J'accepte la critique.

TIJANI BEN JEMAA : Donc les besoins que des personnes posent des questions. S'il y a quelqu'un qu'à des questions substantielles ? Pas de critique. Des questions s'il vous plaît. Donc, Olivier, allez-y.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Et je ne veux pas critiquer les présentateurs. Ils étaient très bien. [Inaudible], mais aujourd'hui nous avons des participants. Qu'est-ce qui vous empêche de plus participer ? Est-ce qu'il y a des obstacles qui vous permettent de ne pas participer à fond ? Donc qu'est-ce qui est vu comme une barrière, comme un obstacle, à la participation ? Donc ça nous intéresse beaucoup de savoir. Ça fait longtemps qu'on fait du

développement de politiques, mais on voudrait savoir quels sont les obstacles, quels sont les points de vue des personnes qui [inaudible] première fois dans ce webinaire qui parle de politique, mais qui ne participent pas encore. Donc j'aimerais vous entendre.

TIJANI BEN JEMAA :

Est-ce qu'il y a des personnes qui voudraient répondre à ces questions ? Oui. Je vois sur le chat que des personnes répondent à cela. Il y a des personnes qui nous parlent de temps, qui reçoit beaucoup d'informations sur la liste de diffusion, qui sont submergées par la liste de diffusion.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND :

Donc nous recevons tous trop de messages sur la liste de diffusion. Moi je reçois des centaines de courriels par jour. Et j'étais surprise par des personnes qui se sont jointes à des groupes de travail, et qui reçoivent tout à la même adresse. Là, ils doivent gérer des dizaines et des dizaines d'e-mails. Tout se mélange, le personnel, le professionnel, l'ICANN. Donc ça, c'est difficile à gérer. Moi j'utilise des filtres. Lorsque je reçois des courriels, et la plupart de Gmail, de Yahoo, tous ceux qui sont basés sur Internet, Hotmail, vous permettent de filtrer un petit peu ce qui vous arrive. Donc les moteurs lisent peut-être certaines parties de l'e-mail et l'envoient dans différents fichiers. Alors vous pouvez prendre 10 minutes pour lire tout ce qui a trait à l'ICANN. Tout ce qui a trait à votre groupe de travail. Et ça ne se mélange pas avec le courriel professionnel ou personnel. Donc je crois qu'on a des webinaires qui seraient intéressants et on pourrait vous donner un petit peu plus d'informations

sur la gestion de ces e-mails. Donc vous serez moins affectés par un flot constant d'e-mails. Pour moi, ça marche très bien.

TIJANI BEN JEMAA :

Oui. Beaucoup de personnes parlent du manque de temps, comme disait John Laprise. Il y a le site Web At-Large, et ce n'est pas facile de voir les groupes qui travaillent au PDP, au développement de politiques. Donc il y a parfois un problème d'organisation au niveau des sites Web qui ne sont peut-être pas toujours bien conçus. On nous dit également un problème de connaissances. Si on ne connaît pas assez bien le sujet dont on parle, on a du mal à participer. Ça, ce sont les principaux obstacles et les principales raisons. Oui. Je vois que quelqu'un veut parler. Alan.

ALAN GREENBERG :

Oui. Nous savons que nous avons un problème avec notre site Web. Nous devons l'améliorer, le rendre plus facile d'accès et d'usage. On apprend beaucoup lors de ces présentations. C'est très intéressant d'entendre parler de tout cela. Moi, mon conseil, ce serait de prendre un thème qui vous intéresse, qui vous intéresse beaucoup. Pas un des plus complexes. Peut-être que WHOIS ou RDS, service d'enregistrement de données, ça, c'est un petit peu complexe. Il y a des débats qui existent depuis des années. C'est parfois ennuyeux même. Mais trouvez un thème plus intéressant qui vous interpelle. Commencez à écouter les groupes de travail. Allez écouter les appels pendant quelques semaines, même si ce n'est pas en temps réel ; c'est enregistré. Écoutez-les plus tard, quand vous avez le temps. Et choisissez quelque chose qui

vraiment vous passionne, vous intéresse. Donc lancez-vous. Essayez. Et si vous avez besoin d'aide, il y a beaucoup de personnes qui peuvent vous aider. Vous pouvez demander même à Olivier, à moi-même. Nous sommes toujours prêts à vous aider au niveau de notre expertise et de la partager. De vous aider. De vous soutenir.

TIJANI BEN JEMAA : Merci beaucoup, Alan. Holly.

MARIO ALEMAN : Oui. [Inaudible] Mario, il restera cinq minutes de supplémentaires à la suite. Cinq minutes seront donc rajoutées à l'ordre du jour pour couvrir l'ordre du jour dans son entièreté.

HOLLY RAICHE : Allô.

TIJANI BEN JEMAA : Oui, allez-y. Allez-y.

HOLLY RAICHE : Oui. Pour répéter un petit peu cela. En ce qui concerne ces politiques, il y a la page de la GNSO qui est très intéressante. Je suis d'accord avec ALAN ; il faut travailler à améliorer notre site Web et à le rendre plus facile d'accès. Il y a la liste de toutes les déclarations que nous avons faites. Et ça, ça peut être intéressant pour vous pour voir ce qui vous intéresse le plus. Il y a deux endroits pour se lancer dans le

développement de politiques. Lire toutes les déclarations sur les politiques, ça, ça va vous mener à la page des politiques [inaudible] notre déclaration. Ça vous indique les personnes qui ont rédigé la déclaration, le processus, l'historique. Et je crois qu'on pourrait vous présenter un webinaire là-dessus également si ça vous intéresse.

TIJANI BEN JEMAA :

Oui. Merci beaucoup Holly.

Dernier point de l'ordre du jour, l'évaluation. Non. Dev veut prendre la parole. Je lui passe la parole. Mais rapidement s'il vous plaît. Dev ? Bon, je ne vous entends pas. Dev ? Mario, allez-y.

MARIO ALEMAN :

Oui. Merci beaucoup Tijani. Mario au micro.

Nous allons maintenant sept questions à vous proposer. Vous allez pouvoir y répondre sur Adobe Connect.

Donc, est-ce que c'était la bonne heure, le bon fuseau horaire au niveau du calendrier du webinaire, de la date, ou c'était trop tôt ? Trop tard ? Bien ? De bonne heure donc.

Deuxième question. Est-ce que la technologie a bien fonctionné pour le webinaire ? C'était très bien ? Bien ? Suffisante ? Mauvaise ? Très mauvaise ? Notez la technologie. Très bien.

On souhaite très rapidement vos réponses. On va passer à la troisième question.

Les intervenants ont-ils fait preuve de maîtrise du sujet ? Donc extrêmement bonne, bonne, suffisante, faible, et ainsi de suite.

Oui. Je vais vous lire les questions. Nous avons la question 3. Les intervenants ont-ils fait preuve de maîtrise du sujet ? Donc extrêmement bonne, bonne, suffisante, faible, ou extrêmement faible ?

Et nous passons à la question suivante. Êtes-vous satisfaits du webinaire ? A, extrêmement satisfait. B, satisfait. C, modérément satisfait. D, légèrement satisfait. E, pas satisfait du tout.

Question 5. Dans quelle région vivez-vous en ce moment ? A, Afrique. B, Asie, Australie et les îles du Pacifique. C, Europe. D, Amérique latine et Caraïbe. E, Amérique du Nord.

Et enfin, sixième question. Autres commentaires pour terminer. Rapidement, vous pouvez taper votre réponse dans le cadre à cet effet.

TIJANI BEN JEMAA :

Merci beaucoup, Mario. Vous pouvez donc faire des commentaires et si vous n'avez pas le temps ou la place pour le faire, vous pouvez également nous contacter. Merci beaucoup à toutes et à tous. Nous avons presque terminé. Le temps imparti est pratiquement écoulé. Merci à Olivier. Merci à ALAN de cette présentation. Merci aux interprètes et au personnel. Et merci à vous tous ceux qui avez été attentifs à ce webinaire et avez participé. Merci beaucoup. Au revoir.

Merci à toutes et à tous, et n'oubliez pas de vous déconnecter.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]
